

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : R-4189-2022 (Phase 3)

---

**INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après la « Demanderesse » ou « Intragaz »)

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **HUGUES CORRIVEAU**, faisant affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur général d'Intragaz;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 8<sup>ème</sup> Demande modifiée visant à modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 et demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz – Demande relative à l'approbation d'un cavalier tarifaire. »
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Trois-Rivières, ce 9<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2024 :

---

**HUGUES CORRIVEAU**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi  
à Montréal, ce 9<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2024

---

Karina Vakhroucheva # 239 583  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec